



Communiqué de Presse

1^{er} avril 2010

Les élus du SMIVAL souhaitent une urbanisation exemplaire

Le Comité syndical du SMIVAL s'est réuni jeudi 25 mars à la salle des fêtes de Saint Sulpice sur Lèze afin de valider les premières actions qui seront lancées en 2010 et voter le budget correspondant. Au cours de cette séance, les élus sont revenus sur les terribles événements liés au passage de la tempête Xynthia sur la côte atlantique qui rappellent les inondations qu'ont connues les habitants de la vallée de la Lèze en juin 2000.

Les élus ont retenu comme premier enseignement de cette catastrophe la nécessité de mieux intégrer la prévention du risque d'inondation dans les politiques d'urbanisme. Ils souhaitent pour cela que les documents d'urbanisme en cours d'élaboration ou de modification (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme, Carte Communale) ne se limitent pas aux zonages réglementaires des PPRI et fassent preuve d'une approche exemplaire en privilégiant l'urbanisation en dehors des zones inondables. Colette SUZANNE, Présidente du SMIVAL, portera ce message auprès des collectivités en charge de l'urbanisation.

Le deuxième enseignement à retirer de cette catastrophe concerne la culture du risque et l'organisation de chaque commune en cas de crue : la mémoire des inondations ne doit pas être perdue et les communes doivent se préparer au mieux à y faire face. Pour cela, le SMIVAL assure actuellement, avec les communes, la pose des macarons de la crue de juin 2000. Le SMIVAL accompagne également chaque municipalité de la vallée dans l'élaboration de son Plan Communal de Sauvegarde, document composé de fiches réflexes que le Maire utilise en période de crise.

Les autres actions à l'ordre du jour concernaient les travaux de recul d'un chemin communal en bord de Lèze et menacé par une érosion sur la commune du Fossat, la redistribution des écoulements de la ZI de Lachet à Lézat en recréant et recalibrant certains fossés pour faciliter l'évacuation de l'eau en cas d'inondation, la réalisation d'outils de communication comme des panneaux pédagogiques et un livret de témoignages sur les inondations historiques et sur la vallée, la poursuite des travaux en rivière avec l'enlèvement d'embâcles, de déchets et la renaturation des berges par bouturage, la participation à une journée de sensibilisation sur la qualité de la Lèze.

Le compte rendu complet de cette séance est disponible en ligne sur le site internet du SMIVAL www.smival.fr.